



## COMPTE-RENDU PLENIERE CSNB

DES 22 & 23 NOVEMBRE 2024 en présentielle & visio-conférence

Présents : Françoise Augustin, Nathalie Viatoux, Nicole Bottecchia, Patricia Djorno, Christophe Willième, Jean-Marc Deschamps, Armand Lavrut, Philippe Levrat et en visio-conférence Bernard Pujol

Invitée : Morgane Collodel

Excusés : Pierre-Luc Sanchez et Vivien Bados

### **Vendredi 22 Novembre 2024**

Début de réunion 16h

#### **🚩 Ouverture de la plénière par la Présidente Françoise Augustin :**

Françoise Augustin , présidente de la CSNB remercie d'être tous présents.

Françoise explique le but de cette réunion : définir le rôle de chacun, définir la feuille de route des 2 années à venir à minima. Elle rappelle que l'on doit se tenir au temps imparti pour la présentation de son sujet pour que nos réunions soient professionnelles.

Le bureau de la CSNB a été nommé : Nathalie Viatoux, secrétaire, Nicole Bottecchia, trésorière, Christophe Willième, vice-président. Les autres fonctions vont être définies durant ces 2 jours.

#### ➤ **Rôle de la Commission Sportive Nationale Bowling (CSNB)**

Selon les statuts et le règlement intérieur de la FFBSQ, la CSNB :

- Établit un projet de règlement sportif qu'elle transmet au Bureau fédéral pour qu'il soit proposé au Comité Directeur fédéral,
- Selon les mêmes modalités, propose annuellement son programme d'activités et le budget correspondant, concernant l'implantation des compétitions et en assure la mise en œuvre,
- Examine dans les conditions définies par les règlements sportifs les demandes de mutation relevant de sa discipline,
- Rend compte au Bureau fédéral et/ou Comité Directeur fédéral, au minimum 2 fois par an de l'exercice de ses attributions

#### ➤ **Rôle de Morgane COLLODEL**

- A la charge de toutes les communications de tous les élus de la CSNB, hormis la commission Lexer. Bernard Pujol sera en relation avec les différents intervenants terrain (centres et arbitres) pour l'organisation des compétitions fédérales.

- A la charge de la diffusion depuis 2 ans, tous les vendredis, du mail envoyé aux Ligues régionales, aux Comités Départementaux et aux clubs des informations de la semaine, mail très apprécié de tous. Ainsi tout le monde a le même niveau d'information.
- **A faire : trouver un emplacement sur notre site fédéral pour le conserver, à voir combien de temps doit être conservé le mail : proposition un mois**
- Morgane sera donc notre intermédiaire, sauf cas exceptionnel. Chacun aura une adresse mail CSNB avec une signature officielle pour avoir cette notion d'appartenance à l'équipe, d'unité et d'uniformité.
- Son rôle est donc là pour toutes les relations avec les centres, les ligues ou CSR.
- Elle est aussi responsable de la gestion des scores.

➤ **L'assemblée des clubs**

- Françoise explique que nous sommes tenus de faire une fois par an une assemblée des clubs. C'est un moment d'échanges avec les clubs, il n'y a pas de vote, sont donc convoqués tous les clubs ainsi que les ligues. Les licenciés peuvent venir. Pour information, l'an dernier, une Visio avait été faite en plus du présentiel. Cette assemblée permet d'avoir la vision du terrain. Nous nommerons cette assemblée « Colloque des clubs ».
- Les clubs peuvent nous interroger sur tous les sujets lors de cette assemblée.

RAPPEL : Nous nous occupons de la masse des licenciés, nous ne nous occupons pas du Haut Niveau.

**A prévoir : une date sur le calendrier actuel puis un lieu central ou facile d'accès (Bourges, Orléans, Lyon, Tours)**

➤ **Les COmités de SUlvi avec les ligues régionales**

- Réunion en Visio avec les présidents de ligues régionales, actuellement une fois par mois . Ce sont des échanges, aucune décision n'est prise, c'est bien la CSNB qui prend les décisions
- A réfléchir si ces Comités de Suivi peuvent se faire avant ou après un évènement et non plus systématiquement une fois par mois.

➤ **Déterminer les groupes de travail et le rôle de chacun :**

- Sport Entreprise (SE) : Jean-Marc Deschamps
- Gestion des scores : Bernard Pujol
- Gestion Technique : Armand Lavrut
- Gestion du calendrier : Christophe Willième

➤ **Relation avec la FFBSQ**

Une réunion sera faite régulièrement pour voir où on en est dans notre feuille de route et sera envoyé un compte-rendu au Comité directeur fédéral

➤ **Questions diverses**

Armand demande si une réunion en Visio de la CSNB peut avoir lieu tous les 3 mois, et/ou avant une échéance. Proposition validée

## **Commission des Finances**

Composition : Nicole et Françoise

### ➤ **Budget Prévisionnel 2025 et suivi budgétaire**

Le budget prévisionnel, en annexe 1, a été élaboré par Françoise et a été présenté pour l'échéance du Comité Fédéral

Nicole va s'occuper d'un suivi budgétaire, avec un tableau de bord.

Françoise présente le budget prévisionnel et explique la manière de l'élaborer.

Toutes les licences ainsi que les frais d'agrément (homologation) des centres étant directement payées par les ligues à la fédération. Les produits entrant dans le budget de la CSNB sont les frais d'engagement aux compétitions, les inscriptions tournois au calendrier et les homologations de ligues. Bien entendu si besoin pour un projet ou autre, la Fédération nous versera un budget si celui-ci a été budgété.

Pour 2025, la Fédération ne sera pas sollicitée, le budget est équilibré.

Dépenses Lexer : 43 200€ par an de maintenance et avec un forfait de licences qui seront revendues aux ligues (basés actuellement sur 100 licences)

Frais de fonctionnement de la CSNB : 9 000€

Françoise explique comment est calculé le budget des compétitions (engagements reversés par les régions, frais de lignage, arbitres, trophées pour les finales nationales et CDC)

Les compétitions internationales à notre charge : Eurocorpo, championnat du monde Séniors + et championnat d'Europe SéniorsPlus. Pour ces 2 dernières compétitions, uniquement l'hôtel et l'engagement sont payés pour le team manager, les coaches et les joueurs.

Aucun déplacement, aucun repas n'est pris en charge pour l'ensemble de la délégation.

Pour le championnat du monde SéniorsPlus il y aura 2 équipes dames et 2 équipes hommes donc 16 joueurs (+50 et +65 ans).

La formation est une commission fédérale. Le CSNB avait nommé Yvan coach des SeniorsPlus pour l'ESC2025. Il n'avait pas le Level 2 pour être coach sur une compétition européenne, donc par anticipation pour les SeniorsPlus (actuellement non obligatoire mais va le devenir), il a suivi la formation fédérale. Françoise demande un accord de principe pour que la formation Level 2 d'Yvan soit pris en charge par le CSNB (actuellement nous ne savons pas le coût exact) → accord de principe accordé à l'unanimité

70% des licenciés sont des SéniorsPlus , il ne faut pas l'oublier.

Nicole rappelle que la catégorie SéniorsPlus ne compte hélas pas pour le ministère

### ➤ **Suivi des Notes de Frais**

La gestion de toutes les notes de frais (les élus Bénévoles, les arbitres) se fait via un logiciel nommé Notys. On ne peut pas prétendre à un remboursement sans avoir un ordre de mission. Il faut être missionné pour avoir un remboursement, ensuite il faut faire sa note de frais dans les 2 mois obligatoirement, passé ce délai, il n'est plus possible de se faire rembourser des frais. Pour les abandons de frais, c'est une fois par an auprès de la Fédération.

**Organisation** : Nathalie crée et valide les ordres de mission, valide les notes de frais

Françoise fait les virements

Nicole fait le suivi des données .

Nicole est également missionnée pour faire une étude comparative entre les frais réels plafonnés (remboursement actuel) et l'attribution d'un forfait sans justificatif ➔ réflexion en cours sur l'année

### **Commission EZLEXER**

#### ➤ **Présentation par Bernard PUJOL**

Le support EZLEXER est annexe 2

Pour la diffusion régulière d'information aux référents, Bernard passera par Morgane, mais pour les communications compétitions « pures » s'adressera en direct à la personne en particulier

#### ➤ **Contrat EZLEXER**

A savoir qu'un Pack Lexer de 5 licences est à disposition par Ligue Régionale, sera facturé chaque licence installée (150€ par licence installée), ce nombre n'est pas limitatif, possibilité de créer des packs de 5 supplémentaires. Actuellement 40 licences ont été installées.

100 sont prévues dans le contrat. Françoise pense qu'il faut faire une réunion avec EZLEXER, pour revoir la facture et réguler le nombre de licences. Il faut travailler sur comment inciter les régions à avoir un nombre raisonnable de licences par district par exemple.

#### ➤ **Suivi listing**

Sur la demande de Françoise, Bernard a proposé pour donner suite au non-fonctionnement de l'interrogation de la moyenne sur le site fédéral, un cahier des charges, en annexe3, pour récupérer les anciennes fonctionnalités de cette interrogation qui ne fonctionne pas plus depuis 6 mois, ce cahier des charges avec l'accord de Françoise a été proposé (interrogation de la moyenne et top10 en priorité et voir ensuite l'évolution sur 2 – 3 mois) à Xavier Levistre. A suivre.

## ➤ **Résumé/Fin de LARS**

Françoise souhaite clôturer ce sujet de l'ancien CNB. Pour faire suite à des questionnements sur les réseaux sociaux pour demander des explications sur les 135 000 € dépensés pour LARS, Françoise a fait un communiqué, le dernier jour avant les élections du CSNB. Ce communiqué n'a pas plu, car le communiqué expliquait que le logiciel fonctionnait mais que c'était les API qu'il n'était pas possible de récupérer. Les licenciés ayant posé la question disent que cela se savait en amont que les API ne seraient pas possibles, et ils demandent des explications sur une réunion qui auraient eu lieu. Il faut que cette affaire se termine pour nous CSNB, demain matin Patrick Hunter est invité à faire l'ouverture de 9H à 9H30, et il va falloir lui demander de clôturer cette affaire.

## **Commission Technique : Armand Lavrut**

Son rôle est de s'occuper de la partie technique

### ➤ **Les directives fédérales de huilage**

Armand s'occupe de la mise en place des huilages des compétitions dans le respect de la directive annuelle des compétitions qui est mise en ligne sur le site fédéral. Il précise que cette année ont été augmentés les ratios de façon à compenser le fait que les pistes synthétiques vieillissent.

En ce qui concerne les CDC : on tient qu'il y ait des exigences de conditions de jeu.

Armand explique que ce qui est important c'est le CDC donc en N1 est établi en début de saison le type de huilage qui sera fait à chaque journée en essayant d'alterner huilage long, court et médium de façon que ce soit une vraie compétition. Donc Armand se met en rapport avec le centre accueillant la journée 3 semaines avant, envoie le cadre et le centre propose un huilage qui est validé ou pas. Pour cela, Armand se fait aider par Valentin Saulnier, à la suite de la non-disponibilité de Paulo Vial cette année. Valentin est donc invité dans la compétition pour les huilages.

Pour la N2, même principe de fonctionnement.

Pour la N3, est rappelé la directive fédérale aux centres, leur est envoyé et donc répond aux questions des centres.

Autres compétitions : pour toutes les finales nationales, on doit s'enquérir de ce qu'il va y avoir et d'imposer le huilage. Pour les championnats de France plusieurs huilage seront imposés avec un niveau d'expertise. Pour le Sport Entreprise, les jeunes, les SeniorsPlus le huilage sera défini en relation avec la commission et les centres concernés.

### ➤ **Autres responsabilités**

Armand participe au choix des centres

Il manage le groupe des contrôleurs fédéraux, mais suite au rattachement à la fédération des contrôleurs, il est toujours nécessaire d'être à leur contact, mais c'est à la fédération qu'ils doivent rendre des comptes.

Morgane précise que pour les contrôleurs, et les homologations, il y a un travail d'équipe, car pour la facturation c'est la fédération, mais c'est elle qui reçoit les demandes d'homologation, les répertorie, et qui est en relation avec Armand pour qu'il puisse être en relation avec les contrôleurs.

Françoise précise comme vient de le souligner Armand, c'est qu'Armand comme Jean-Marc ont la connaissance des centres car ils sont aussi contrôleurs.

Armand est présent pour répondre aux questions techniques posées à Morgane

Pour l'instant, il n'y a pas de projet de changement.

Discussion sur les machines à ficelle et le comptage des quilles.

Discussion autour des homologations et des lignes de faute.

Comment un président de Ligue peut savoir si un bowling a une homologation provisoire et pour quelle raison. Morgane propose d'envoyer le rapport de visite aux Ligues Régionales, la fiche synthétique.

¼ des centres sont homologués par rapport au nombre de centre de bowling. Actuellement 100 bowlings sont homologués et une dizaine manque le paiement.

### **Commission Arbitrage : Nathalie Viatoux**

Proposition de la feuille de route sur 2 ans avec des échéances à court terme

But : Remettre le rôle des arbitres au centre des compétitions

Cf. ANNEXE 4 : 2024 11 PLAN DE TRAVAIL CSNB ARBITRAGE

#### ➤ **Les modifications des Livres I, II, et III**

Pour donner suite aux modifications des Livres I, II et III mises en application en septembre, des modifications minimales (adresses mails) doivent être mises à jour, et persiste des points non mis à jour (ex : Comptage et quilles valables dans les centres dotés de machine à ficelles)

#### ➤ **Point sur le choix des arbitres pour les compétitions**

Pour toutes les compétitions fédérales CDC N, finales Nationales, tournoi scratch, c'est de la compétence de la commission arbitrage de nommer l'arbitre → actuellement fonctionne pour les CDC N par l'intermédiaire de Morgane, à faire pour les autres compétitions.

#### ➤ **Divers : formation ? Evalbox ?**

Il faut rééduquer les arbitres et en changeant le rapport d'arbitrage pour montrer que cela change et la nouveauté fait réagir

Françoise explique qu'il y a rupture dans toute la chaîne de formation

Chaque région doit tenir le compte des arbitrages de ses arbitres pour valider les licences d'arbitres à leur niveau

Bernard Pujol se propose de participer à la commission arbitrage en particulier de relire les documents

*Fin à 19H30*

### **Samedi 23 Novembre 2024**

Présents : Françoise Augustin, Nathalie Viatoux, Nicole Bottecchia, Patricia Djorno, Christophe Willième, Jean-Marc Deschamps, Armand Lavrut, Philippe Levrat

Invités : Patrick Hunter, Morgane Collodel

Excusés : Pierre-Luc Sanchez , Vivien Bados, Bernard Pujol

Début de réunion 9h

### **Ouverture de la journée par le Président de la FFBSQ Patrick HUNTER**

Je suis toujours content que les personnes prennent du temps pour la communauté.

Depuis le changement des statuts, beaucoup de choses ont été changées, cependant, le fonctionnement était plus démocratique avant, mais c'est la loi qui impose les changements. J'ai vu votre ordre du jour qui est dense, les relations avec la Fédération sont bonnes même si on n'est pas d'accord avec tout le monde.

J'ai vu le rôle de la Commission Sportive Nationale, donc je pense que vous avez mis en place des commissions comme avant (féminines...). Françoise répond que non, en commission, il y a les finances, EZ Lexer, technique, arbitrage et une grande commission qui sera celle des compétitions où il y aura 4 groupes de travail , les Séniors +, Sport Entreprise, Jeunes et le CDC et les championnat Individuel et doublettes. Pas de commission féminine puisque c'est une commission fédérale.

Patrick dit que l'on appelle commission ou groupe de travail , cela revient au même, les groupes de travail ne peuvent pas être uniquement au niveau fédéral parce que dans les commissions fédérales , il y a de la transversalité et il faut que les CSN puissent donner une vue de ce qu'ils veulent faire . Donc s'il n'y a pas de désirs dans les commissions, c'est compliqué. Vous avez mis des groupes de travail ou commissions en place, c'est parfait. Aujourd'hui beaucoup de commissions ne fonctionnent pas , Il ne faut pas que l'on rentre dans une spirale d'immobilisme morbide. Vous vous posez les bonnes questions, le calendrier du bowling, il faut qu'il avance , qu'il s'organise peut-être autrement, il faut peut-être réduire aussi les compétitions, le groupe de travail sur le CDC est important. N'oubliez pas les petits joueurs qui attendent des compétitions à leur portée. Françoise précise que notre rôle c'est la masse. Patrick précise que le turn-over est trop important, on sait les faire venir mais on ne les garde pas. Je vous fais confiance , vous allez peut-être trouver des idées pour arrêter cette hémorragie. Quand on voit les bowlings avec tous les anniversaires alors que nos écoles sont vides, on ne sait pas capter

les enfants. Avec des discussions , notamment avec Denis Jacques, je me disais que notre système d'enseignement est peut-être trop rigoureux et trop accès vers le haut-niveau, alors que les jeunes viennent là pour s'amuser, jouer, il faut donc réfléchir à amener les enfants vers du sport mais d'une manière soft.

Le CDC c'est la compétition phare de la discipline bowling.

Ensuite, j'ai vu le budget prévisionnel, un des seuls avec la discipline Classic qui a été envoyé dans les délais à la fédération, et il est à l'équilibre et c'est parfait. Là-aussi, les statuts font que le mode de financement de la Fédération a complètement changé, c'est la fédération qui donne les fonds aux CSN. Françoise précise que la CSNB ne demande aucun centime. Patrick répond qu'il n'est pas interdit de demander du budget à la fédération. Françoise me disait qu'il serait bien de respecter les statuts et de donner un peu des subventions aux régions pour les aider à financer les licences Lexer. Tous ceux qui ont demandé des budgets pour faire fonctionner « octobre Rose », pour « amène une copine », pour les handicapés, la fédération a budgété et a envoyé des fonds à ceux qui l'ont demandé donc tous ceux qui n'ont rien demandé n'ont rien eu effectivement, en revanche tous ceux qui ont demandé ont eu. La salle répond oui, mais cela c'est l'ANS, ce n'est pas pareil. Patrick répond que si, car avec l'ANS on pourrait fabriquer nos actions nous-mêmes. On se retrouve en fin d'année avec un budget fédéral concernant les demandes ANS pratiquement à l'équilibre.

C'est aussi pour cela que vous devez remonter ce que vous voulez que l'on fasse, je n'ai pas envie que la fédération décide toute seule de sa politique et il y a le comité directeur qui prépare la politique aussi. Je dois dire qu'aujourd'hui, la politique fédérale est quelque chose qui tombe des nues et qui est faite sur un coin de bureau, j'aimerais que cela ne se fasse plus. Tout comme le budget prévisionnel qui aujourd'hui est réfléchi pour avoir des budgets qui sont sincères, donc au plus près de la réalité.

Françoise précise aussi que jusqu'à il y a 2 ans, on ne pouvait pas faire de contrôle entre le prévisionnel et le réalisé car tous les ans, la comptes de la comptabilité analytique était changés régulièrement. C'est uniquement, l'année dernière depuis la dernière AG qu'il a pu être fait le contrôle entre le prévu et le réalisé.

J'ai tenu à la remise en place de la commission des finances fédérale qui est organisme de contrôle de la fédération et non pas des CSN (Françoise et Nicole en font partie).

La commission Lexer, je suis content que l'on est pu remettre en place Lexer, on peut être fier de cela.

Je vois résumé fin de Lars, donc je pense que Françoise a dû vous expliquer , on est revenu sur un fonctionnement qui n'aurait jamais dû cesser. Fin de LARS, j'espère que tout le monde a compris que je n'y étais pour rien, j'avais mis la main à la pâte pour effectivement développer le logiciel mais que le reste dépendait de l'ancienne mandature , les contrats, la recherche de la société etc...

Jean-Marc intervient en disant que beaucoup de clubs lui disent « avec Lars vous avez dépensé de l'argent , maintenant vous revenez sur Lexer.... » , les propriétaires de centre que l'on peut visiter pour les contrôles de pistes , c'est pareil, je pense qu'il serait nécessaire de faire un communiqué officiel auprès des clubs, des présidents de ligue et de tous.

Le sujet est clos financièrement, on ne regarde pas en arrière.



Françoise demande la liste des jeunes qui sont sur les listes ministérielles sort en général au mois de novembre et nous n'avons rien . Patrick répond que les SHN sont en cours. On ne peut même pas vous dire les joueurs que nous avons inscrits car la décision ensuite est ministérielle.

Un autre souci est également savoir si le ministère va nous redonner notre statut de Haut-Niveau. Je vous souhaite une bonne fin de plénière et à bientôt

### **Commission Organisation Compétitions (saison 2024-2025)**

Françoise précise que c'est tout ce qui est à faire pour qu'une compétition inscrite au calendrier se déroule au mieux.

#### ➤ **Les règlements**

Pour la saison 2024-25, il avait été validé l'année dernière qu'aucun règlement ne serait modifié pour cette saison pour laisser place de nette à la nouvelle mandature.

#### **RESTE A FAIRE POUR 2024-25 :**

Toute la vérification des règlements Tournoi scratch-handicap à partir du mois de janvier, la vérification a été faite par Claudine Malard, des annotations ont été faites, mais il faut que Morgane puisse envoyer un mail aux organisateurs pour faire les modifications et les publier dans le calendrier inter actif.

**Bernard Pujol s'était proposé pour l'avenir, donc il faut lui demander si OK pour dès maintenant**

Les autres règlements ne changent pas → diffusion à faire en mettant les règlements à jour (la date de la compétition, et le prix de l'engagement) → **Françoise**

➤ **Les fiches pratiques** : Françoise va les modifier pour cette fin de saison.

#### ➤ **L'affectation des centres :**

L'affectation des centres, actuellement, est assurée pour les CDC N par Morgane en collaboration avec les Ligues régionales. Un mail est envoyé par Morgane à chaque région pour qu'elles interrogent leurs centres pour connaître leurs souhaits de réception de compétitions CDC N et finale nationale, en parallèle, un mail est également envoyé aux centres affiliés par Morgane pour les informer que leur région va les contacter. En effet, Françoise précise que c'est la région qui est en relation avec les centres et est au plus près des centres et que c'est par leur intermédiaire que sont remontés les problèmes ou soucis à la CSNB. Le choix final est fait par la CSNB. Une convention est envoyée aux centres retenus par Morgane.

Problématique remontée par Morgane : si un centre ne s'entend pas ou plus avec les représentants régionaux, ces centres font l'amalgame et leur vision qu'ils ont du CSNB est mauvaise voir pourrie de ce fait. Il y a des régions où cela fonctionne très bien.

Est adoptée la proposition suivante : Là où les régions effectuent le travail et qu'il n'y a pas de problème, les régions s'en occupent et la CSNB s'occupe des autres régions.

Françoise précise qu'il y a la règle générale, donc il sera mis en place pour la saison prochaine la procédure de cette saison : **interrogation des régions pour remonter les souhaits des centres, et en**

**parallèle information des centres – et pour les régions où il y a des difficultés relationnelles ou autres, la CSNB prendra le relais.**

Morgane précise également que certains représentants régionaux ont proposé une visio entre les centres et les membres de la CSNB → **OK pour mettre en place**

Discussion sur l'affectation de compétitions nationales où le port de chaussure de bowling n'est pas obligatoire lors de l'open, Après discussion, il est proposé de réfléchir pour ajouter un point sur les conventions avec les bowlings. Morgane attire notre attention, que dans ces conventions, il y a des engagements de part et d'autre, mais elles ne sont pas toujours respectées dans les délais par la CSNB et les centres les prennent plus pour un document supplémentaire à signer sans efficacité.

**A revoir le sujet des conventions pour l'avenir en associant la commission technique**

➤ **L'affectation des arbitres**

Est faite par la commission arbitrage en collaboration avec Morgane : recherche des arbitres compétents en région pour des raisons financières

→ **A faire l'affectation des arbitres manquants jusqu'à la fin de la saison**

➤ **L'affectation du représentant CSNB**

Le délégué qui représentera la CSNB devra soit être au plus proche du lieu de la compétition, soit en profiter pour organiser officiellement une réunion sur place pour éviter un déplacement ultérieur tout en étant mandaté par la CSNB

→ **A faire l'affectation des représentants manquants jusqu'à la fin de la saison**

➤ **Les inscriptions pour le calcul des quotas et la facturation**

Françoise explique que les régions remontent via un fichier sous google form leur nombre d'engagés aux compétitions, c'est important de garder ce principe car il permet de fermer le document de remonter à la date de clôture. Ce système doit aussi s'appliquer au Sport Entreprise. Nous sommes des bénévoles mais nous devons avoir une rigueur. Les membres de la CSNB peuvent voir au fur et à mesure les inscriptions des régions.

**Le tableau des engagés permet de déclencher les quotas, et également la facturation.**

➤ **Les inscriptions par les ligues pour les finales nationales**

Pour les finales nationales, les qualifiés seront enregistrés par les régions avec le numéro de licence comme il a été fait pour les clubs et composition des équipes de CDC N.

Chaque région aura donc un lien personnel pour saisir les licenciés qualifiés. Ce fichier peut être exploité directement pour être injecté dans Lexer par Bernard.

Donc on testera cet outil et s'il faut l'améliorer, il sera amélioré. Chaque responsable de commission aura la possibilité de voir la liste des qualifiés participants au fur et à mesure. Cette procédure sera donc appliquée également aux finales Sport Entreprise. Cela permettra à Jean-Marc de récupérer simplement toutes les données sans avoir à passer par les délégués en région, gain en temps de bénévolat (aussi bien pour la facturation, la création des Lexer) . Cette procédure ne l'empêche pas de coopter des non-élus dans son groupe de travail SE.

Présence sur le site fédéral d'une page dédiée aux présidents de ligue/ CSR pour qu'il sache ce qu'ils ont à faire=> **A créer le planning des actions à faire par les régions** pour avoir une visibilité

> A prévoir également pour la saison prochaine

➤ **Groupe de travail Jeunes : Vivien Bados**

Vivien Bados, s'occupera du Championnat de France Jeune

Françoise a demandé à Patrick Berthomière de s'occuper en temps que membre non-élu coopté du Master Jeunes. Le règlement a été mis à jour et Patrick suit les différents points des étapes du Master

Rappel : 300€ d'aide par master est planifié

➤ **Groupe de travail : Sport Entreprise (BEC 2026) : Jean-Marc Deschamps**

Le BEC 2026 va se dérouler en France, mais il est à préparer pour mai 2025.

Jean-Marc informe qu'il n'y aura pas de représentant France au BEC, étant donné qu'il n'y a aucune aide financière de la part de la Fédération. En revanche, en tant qu'arbitre, les transports, hébergement est pris en charge), seul restera les repas à charge de la CSNB, donc Jean-Marc sera arbitre.

➤ **Groupe de travail : SeniorsPlus (ESC 2025 et WRSC 2025) : Françoise Augustin**

Ce groupe est constitué de Françoise, Pierre-Luc et Nicole

Françoise explique que le championnat d'Europe a été budgété sur 2024 même si en 2025, et sur le budget 2025 ce sera le championnat du monde

Coachs : Julien Guenzi et Yvan Augustin

Manager : Françoise Augustin

Françoise rappelle que tous les accompagnateurs, même s'ils font partie de la CSNB paient l'intégralité de leur déplacement, aucun remboursement pas la CSNB. On ne peut pas prendre les frais des accompagnateurs alors que nos joueurs n'ont que la prise en charge des nuits d'hôtel.

**Donc manager, coachs et joueurs ont une chambre pour 2 , payées par la CSNB. La CSNB prend en charge les droits de participation pour manager et coachs et les droits d'engagement des joueurs**

Divers : A prendre en charge pour la saison prochaine par la commission calendrier un master Sénior + , donc réfléchir pour un **master Sénior/ Séniors** → Réflexion sera menée et voir pour un test sur 2025-26 pour intégration saison 2026-27.

➤ **Groupe de travail : CDC/individuel/doublette : Christophe Willième**

Nicole se propose pour le travail de réflexion sur CDC

Vivien, Philippe et Patricia se positionnent également pour intégrer ce groupe de travail

Christophe rappelle que rien ne changera cette saison.

Discussion sur la problématique de la J2 du CDC N3 affecté à Honfleur, suite aux échanges représentants régionaux, centre de bowling, CSNB, et la décision du comité directeur de poursuivre les compétitions dans le centre d'Honfleur, décision prise par la CSNB : maintien en l'état de la J2.

Morgane va relancer la recherche d'un arbitre, en étendant aux autres régions si nécessaire.

## **Commission Calendrier : Christophe Willième**

### ➤ **La saison 2025-2026**

Christophe explique que à la suite d'échange avec Vivien et Nicole, la problématique rencontrée est de ne pas avoir les remontées du ressenti du terrain. Il propose donc de créer un sondage sur CDC, individuels, doublettes, etc..avec des questions simples : Est-ce que le calendrier convient, les différentes phases, les formats conviennent. Le but étant de l'envoyer aux présidents de clubs, de cocher des réponses .

Il est nécessaire de collecter le ressenti du terrain sur l'existant, ne pas changer ce qui convient et fonctionne , cependant, il peut être tester des choses . Il faut organiser correctement en amont ces tests.

Les 1ères remontées terrain qu'il a obtenues en discutant avec des centres, des licenciés, des régions sont : beaucoup de phases, CDC Féminin , niveau trop bas, problématique de la journée CDC N en janvier, remettre une coupe de France ou autre nom de manière différente etc...Sentiment des centres de ne pas travailler assez avec eux, demande sur des périodes où ils n'ont pas besoin de nous, nous ne tenons pas compte de leurs périodes creuses , quand ils sont sportifs en plus, il y a moins de problème. Le monde du loisir a évolué et on sent qu'ils sont en position de force

Donc il faut recréer du lien avec eux, il faut réfléchir à nos compétitions.

Morgane explique par rapport aux relations qu'elle a avec les centres, que notre position ne nous permet que de faire le dos rond et renouer le dialogue pour ensuite pouvoir discuter . Ils ont une trop mauvaise image de nous actuellement.

À la suite de discussion, décision est prise :

- Christophe va envoyer le squelette de son sondage et le groupe étudiera les réponses , il en tiendra compte pour mener ses réflexions. Il ne faut pas imposer nos idées mais être aussi à l'écoute du terrain
- Jean-Marc se met en relation avec Christophe pour intégrer des questions sur le SE
- Morgane enverra le lien du questionnaire aux présidents de ligue, clubs dans le mail du vendredi, et fera des rappels si nécessaire

### **Divers :**

Christophe remercie Morgane pour son dynamisme, présence et tout le travail qu'elle fait pour le bowling

Françoise, propose de réfléchir sur des espaces sur le site, exemple espace news pour le mail du vendredi.

Echanges autour de la communication, et des réseaux sociaux

N'ayant plus de sujet ou questions, Françoise clos cette 1<sup>ère</sup> plénière à 12H20